

FORMATION TST BT - INITIAL AÉRIEN PROTECTION DE CHANTIER DE TIERS TST BT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de préparer et réaliser dans les règles de l'art et en toute sécurité, la mise en œuvre sous tension de protections de chantiers de tiers sur des ouvrages de distribution de type « Aérien ». Sont inclus dans ce périmètre les branchements ainsi que les réseaux d'éclairage public communs aux ouvrages de distribution.

VOTRE FORMATION

PUBLIC

Technicien devant réaliser des Travaux Sous Tension en Basse Tension (TST BT) sur les ouvrages de type « Aérien » limités à la mise en œuvre de protections de chantiers de tiers, tels que définis par le Comité des Travaux Sous Tension

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour - 7 heures

DATES

Nous contacter

PRIX

Nous consulter

FINANCEMENTS

Entreprise

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Le Centre est équipé aux normes relatives à l'accueil des personnes ayant un handicap ou mobilité réduite. Un accompagnement personnalisé est possible auprès de nos référents RQTH.

ACCÈS À LA FORMATION

TST-BT : le contenu des formations et recyclages sont prescrits par le Comité des Travaux Sous Tension.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Apports théoriques :

- UTE C18 510-1, CET BT, Fiches Techniques, Identification de l'ouvrage, Accès à l'ouvrage...

Exercice pratique :

- Réalisation d'une protection de chantier de tiers.

VALIDATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Après les diverses évaluations, une appréciation d'aptitude sur les capacités de l'apprenant aux Travaux Sous Tension sur le type d'ouvrage abordé sanctionnera la formation. Cette appréciation devrait permettre à l'employeur de délivrer une habilitation d'indice « T » à l'apprenant.

PRÉREQUIS

- Mettre en œuvre les prescriptions de l'UTE C18-510-1 dans les ouvrages considérés.
- Posséder un certificat d'aptitude médical au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.
- Maîtriser la mise en œuvre hors tension des travaux dans le type d'ouvrage considéré (B1 minimum).
- Maîtriser la réglementation des Travaux en Hauteur et savoir mettre en œuvre les différents moyens d'ascension (échelles et grimpettes).
- Être habilité « T » sur le type d'ouvrage AER BRT en pratiquant régulièrement au sens de la recommandation du CTST ou être en possession d'une appréciation d'aptitude délivrée, depuis au moins 1 an à l'issue du module AER BRT.
- Être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRE :

96 %

-> [Voir nos méthodes de calcul](#)

PÉDAGOGIE

ÉQUIPE

- Les formateurs doivent avoir une expérience pratique des Travaux Sous Tension, au moins dix ans, et doivent avoir suivi eux-mêmes toutes les formations aux Travaux Sous Tension

MÉTHODES

- Utilisation de méthodes actives, interrogatives, démonstratives favorisant les échanges et la participation de l'Apprenant de manière ludique dans le but de répondre aux attentes et d'optimiser l'apprentissage sur les domaines et ouvrages BT

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Tél : 05.59.45.59.53

Mail : contact@perf.coop

N° déclaration activité : 72400089740 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS DAX 518 903 091 - SCIC SARL à capital variable - APE : 8559 A